



Conditions de participation

Onlineprinters fête ses 20 ans et organise pour cette occasion du 24/07/2024 (minuit une) au 07/08/2024 (23 heures 59) un grand jeu-concours « la Roue de la Fortune ». Vous pourrez gagner :

1e prix : 1 x un bon d'achat d'une valeur de 500 euros, sans remboursement du montant résiduel, valable jusqu'au 31/12/2024

2e prix : 1 x un [pouf d'extérieur](#) personnalisé d'une valeur de 177,56 euros, valable jusqu'au 06/09/2024

3e prix : 5 x une [chaise longue](#) personnalisée d'une valeur de 107,32 euros, valable jusqu'au 06/09/2024

Et de nombreux autres prix :

- Bons d'achat de 10 euros – montant minimum de commande : 100 euros, valable jusqu'au 06/09/2024
- Bons d'achat de 20 euros – montant minimum de commande : 100 euros, valable jusqu'au 06/09/2024
- Bons de réduction de 5 % pour votre prochaine commande chez Onlineprinters – montant minimum de commande : 100 euros, remise maximale de 500 euros (HT), valable jusqu'au 06/09/2024
- Bons de réduction de 10 % pour votre prochaine commande chez Onlineprinters – montant minimum de commande : 100 euros, remise maximale de 500 euros (HT), valable jusqu'au 06/09/2024
- Bons de réduction de 20 % pour votre prochaine commande chez Onlineprinters – montant minimum de commande : 100 euros, remise maximale de 500 euros (HT), valable jusqu'au 06/09/2024

Comment participer

Faites tourner la Roue de la Fortune sur notre page anniversaire : <https://www.onlineprinters.fr/c/lp/anniversaire-20-ans?gamification=wof>. Vous pouvez participer une fois par jour pendant toute la durée du jeu-concours.

Comment savoir si vous avez gagné

Dès que la roue s'arrête de tourner, vous savez si vous avez gagné. Votre code personnel vous permettant de faire valoir votre gain vous est communiqué au même moment ; il vous est également envoyé par e-mail (par Scratcher pour le compte d'Onlineprinters). Un paiement en espèces n'est pas possible.



Pour finir, quelques informations légales ...

- **Organisateur**

L'organisateur du jeu-concours est la société Onlineprinters GmbH, Dr.-Mack-Str. 83, 90762 Fürth, Allemagne.

- **Droit de participation**

La participation au jeu-concours est gratuite pour tous les participants et n'entraîne aucune obligation d'achat. Seules les personnes physiques de plus âgées de 18 ans ont le droit de participer au jeu-concours.

Sont exclus de la participation les salariés d'Onlineprinters et leurs proches, ainsi que les salariés d'une entreprise affiliée à Onlineprinters ou liée au jeu-concours et leurs proches.

- **Exclusion de la participation**

En cas de violation des présentes conditions de participation, d'utilisation de moyens techniques ou d'autres moyens non autorisés destinés à la manipulation du jeu-concours (p. ex. à l'aide de scripts automatiques, d'outils de piratage, de chevaux de Troie ou de virus, ainsi qu'en cas de participations collectives ou multiples non autorisées explicitement par Onlineprinters) ou en cas de violation de la loi, Onlineprinters est à tout moment en droit d'exclure certains participants du jeu-concours ou de réclamer la restitution des gains. Cela s'applique également en cas de données personnelles fausses ainsi qu'en cas d'utilisation de « faux profils ».

Onlineprinters se réserve expressément le droit de faire valoir d'autres droits.

- **Interruption anticipée du jeu-concours**

Onlineprinters se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou de modifier le jeu-concours avant son terme, à tout moment et sans préavis, en cas de raison importante. Cela inclut l'intervention non autorisée de tiers, les problèmes techniques matériels ou logiciels hors du contrôle d'Onlineprinters, ainsi que les violations des droits directement liés à l'organisation du jeu-concours. Si des modifications sont nécessaires, les participants en seront informés sur le site Web.

- **Limitation de la responsabilité**

Sauf disposition contraire mentionnée ci-dessous, toute demande de dommages et intérêts à l'encontre d'Onlineprinters est exclue.

Onlineprinters assume en toute circonstance une responsabilité illimitée pour les prétentions résultant de dommages causés par Onlineprinters, ses représentants légaux ou ses auxiliaires d'exécution

- en cas d'atteinte à la vie, à l'intégrité corporelle ou à la santé
- en cas de violation des obligations par négligence intentionnelle ou grave
- en cas d'engagement de garantie, si expressément convenu
- dans la mesure où le champ d'application de la responsabilité du fait des produits est ouvert.



En cas de violation des obligations contractuelles essentielles, dont l'exécution même rend possible la bonne exécution du contrat et au respect desquelles le partenaire contractuel peut généralement se fier (obligations cardinales), en raison d'une légère négligence de la part d'Onlineprinters, de ses représentants légaux ou de ses auxiliaires d'exécution, la responsabilité est limitée au montant des dommages prévisibles au moment de la conclusion du contrat et auxquels les contractants sont généralement en droit de s'attendre.

- **Protection des données**

Onlineprinters est responsable du traitement des données au sens du Règlement général sur la protection des données (RGPD). Les données personnelles et l'adresse e-mail collectées et traitées par Onlineprinters sont traitées et utilisées par Onlineprinters dans le but d'organiser le jeu-concours. Le traitement se fait dans ce cadre sur la base de l'art. 6 al. 1 phrase 1 lettre b RGPD relatif à la fourniture des prestations contractuelles.

Notre Roue de la Fortune utilise les technologies de la société Scratcher ApS, Røvsingsgade 68, 2100 Copenhagen, Danemark (« Scratcher »). Lorsque vous cliquez sur la Roue de la Fortune, les informations suivantes sont transmises à Scratcher : votre adresse IP, la date et l'heure de l'accès, le volume de données transmises et le fournisseur d'accès demandeur. Vos données sont utilisées uniquement pour la fourniture du service par Scratcher. Votre adresse IP est généralement anonymisée après sept jours. Des cookies de session sont placés exclusivement dans le but de fournir la prestation et de déterminer correctement les gagnants.

La base légale est ici l'exécution du contrat conformément à l'art. 6 al. 1 phrase 1 lettre b RGPD. Cela sert également à protéger nos intérêts légitimes prédominants pour une représentation optimale de notre offre dans le cadre d'une prise en compte des intérêts respectifs conformément à l'art. 6, al. 1, phrase 1, lettre f RGPD.

Scratcher travaille pour notre compte.

Vous trouverez plus d'informations, concernant en particulier vos droits, ainsi que notre adresse de contact sur [Protection des données](#).

- **Recours judiciaire**

Le recours judiciaire est exclu en ce qui concerne l'organisation du jeu-concours.